

**Distribution**

Longueur totale du réseau 5km.

Vannes et petits pompages le long du réseau.

**Comptage**

Pas de système de comptage.

**3.2 ETAT DU MATERIEL**

L'état général du réseau est bon.

**3.3 MAINTENANCE**

Assurée par les membres de l'association et par un prestataire externe (CAT de Recoubeau).

**4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES**

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois)	10
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	3
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales : sauge, bleuets	3
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	5
Autres	5

**5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE****5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE**

Aspersion : environ 20 % des surfaces irriguées.

Enrouleur : environ 40% des surfaces irriguées.

A la raie : environ 10 % des surfaces irriguées.

Pivot : environ 20 % des surfaces irriguées.

Micro aspersion : environ 10 % des surfaces irriguées.

**5.2 TOUR D'EAU**

Il n'a pas été mis en place mais il y a eu en 2003 un ajustement du prélèvement pour que l'ASA de Perrier puisse également prélevé pour l'irrigation de la rive droite.

En cas de forte sécheresse, le tour d'eau est divisé par 4 en semaine : 3 exploitants agricoles et les particuliers pour 1.

### **5.3 PILOTAGE**

Pas de système de pilotage.

### **5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL**

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

## **6. BUDGET - PRIX DE L'EAU**

Recette moyenne : 3 000 euros.

### **6.1 DEPENSES**

#### Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euro

Frais du personnel : 200 euros /an (fixe)

Redevance agence de l'eau : 0 euro

Provision travaux : 1 000 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 1 500 euros (variable)

Autres (assurance, percepteur, fourniture,...) : 300 euros.

### **6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES**

Un coût forfaitaire est établi à 12,50€ / membre.

## **7. ORGANISATION**

La structure n'emploie pas de personnel.

## **8. PROJETS EN COURS**

Pas de projet en cours.

## **9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR**

- Peu d'exploitants agricoles par rapport au nombre de particuliers,
- Réseau en bon état,
- Une partie du réseau est sous pression gravitairement.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	ASA du canal des Dignes et des Clèches	
Date :	Mardi 3 juillet à 10h	
Lieu :	Domicile de M. André Roux	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	A. ROUX	Président de l'ASA
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	ASA canal des Dignes et des Clèches	
Année de création de la structure	1871	
Nom du président	André ROUX	
Superficie irrigable	31 ha	
Superficie irriguée	31 ha	
Communes concernées	Luc en Diois	
Nombre d'adhérents	133	
Volume distribué	Non comptabilisé	
Budget moyen	5 200 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement de surface dans la Drôme (seuil avec vannage),

Volume autorisé : environ 27 000 m<sup>3</sup>/an avec retour des eaux non consommées à la rivière.

Année	Volume distribué (m <sup>3</sup> )
2006	27 000
2005	27 000
2004	27 000
2003	27 000
2002	27 000
2001	27 000

Période de distribution : de mi avril à début octobre. Le reste de l'année le réseau est vidangé.

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	40%
Industriels	
Collectivités publiques	
Particuliers	60%
Total	100%

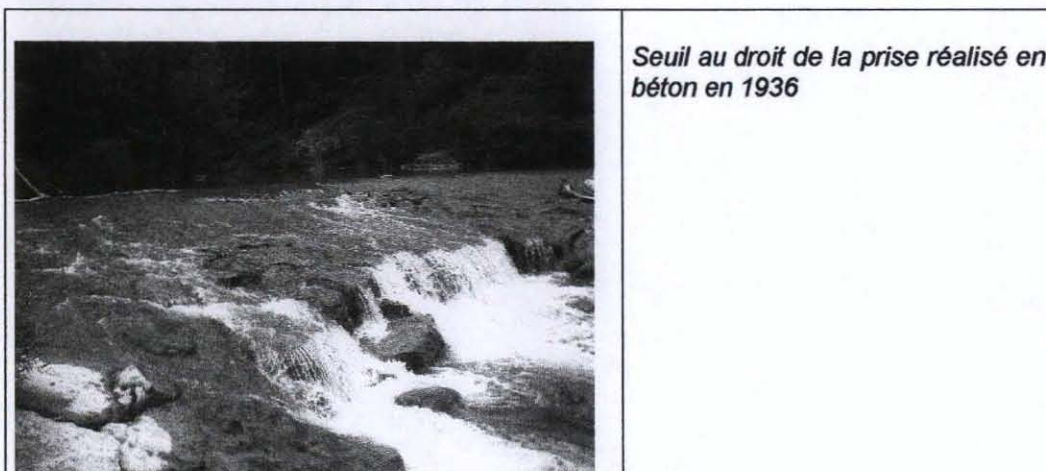
### 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Seuil en béton réalisé en 1936.

#### 3.1 DESCRIPTION

##### Adduction

Prise sur la Drôme puis écoulement en gravitaire par canal en terre – 1 ramification en bordure du cours d'eau (canal des digues).



##### Distribution

2,7 km au total

26 prises au total avec martelière métallique + pompages privés directement dans le canal (faible débit).

##### Comptage

Pas de comptage

#### 3.2 ETAT DU MATERIEL

L'état général du réseau est bon, avec entretien régulier.

### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par les membres de l'ASA et par un prestataire externe (CAT).

### 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Toumesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (Noyers)	12
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	19
Autres	-

### 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

#### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

A la raie : environ 30% des surfaces irriguées,

Aspersion : environ 30 % des surfaces irriguées,

Pivot : environ 40 % des surfaces irriguées.

#### 5.2 TOUR D'EAU

Il existe un tour d'eau en cas de pénurie avec une fréquence de 2 à 3 fois par semaine.

#### 5.3 PILOTAGE

Pas de système de pilotage.

#### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

### 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 5 200 euros.

#### 6.1 DEPENSES

Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euro

Frais du personnel : 0 euro

Redevance agence de l'eau : 0 euros

Entretien des ouvrages : 3 200 euros (variable)

Provision travaux : 1 000 à 1 500 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 650 euros.

## **6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES**

Le coût est réparti suivant la surface des terrains desservis par les canaux : soit d'un montant fixe pour les petites parcelles, soit d'un montant proportionnel à la surface pour les grandes parcelles :

- 1) cotisation fixe minimum : 26€ (ou 40€ si pompage),
- 2) prix selon la surface : il correspond à 0,80€/are (tarif applicable si S>3,25 ha).

## **7. ORGANISATION**

La structure n'emploie pas de personnel.

## **8. PROJETS EN COURS**

Pas de projet en cours.

## **9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR**

- Prise sur la Drôme,
- Pas d'irrigation intensive (jardin d'agrément de maisons secondaires le plus souvent),
- Réseau bien entretenu.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontrée :	ASA les Berges de Sahune	
Date :	Mercredi 27 juin 07 à 14h	
Lieu :	Domicile de M. Marc Bompard	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	M. BOMPARD	Président de l'ASA
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	ASA les berges de Sahune – Quartier Péréras – 26510 SAHUNE	
Année de création de la structure	1962	
Nom du président	Marc BOMPARD	
Superficie irrigable	33 ha	
Superficie irriguée	20 ha	
Communes concernées	Sahune	
Nombre d'adhérents	30	
Volume distribué	12 000 m <sup>3</sup> en 2006	
Budget moyen	10 000 euros environ	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans la nappe d'accompagnement de l'Eygues (Puits de 15m de profondeur) depuis les travaux réalisés en 2005/2006 ; avant canal aérien avec prise directe dans l'Aygues.

Volumes prélevés : environ 400 000 m<sup>3</sup>/an. Consommation moyenne de l'ordre de 700 m<sup>3</sup>/ha.

Année	Volume distribué (m3)
2006	12 000
2005	Non comptabilisé avant travaux
2004	Non comptabilisé avant travaux
2003	Non comptabilisé avant travaux
2002	Non comptabilisé avant travaux
2001	Non comptabilisé avant travaux

Période de distribution : du 1<sup>o</sup> avril au 31 octobre. Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	90%
Industriels	-
Collectivités publiques	
Particuliers	10%
Total	100%

### 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Equipement neuf installé début 2006 avec pompage autorisé limité à 80m<sup>3</sup>/h (1 pompe immergée).

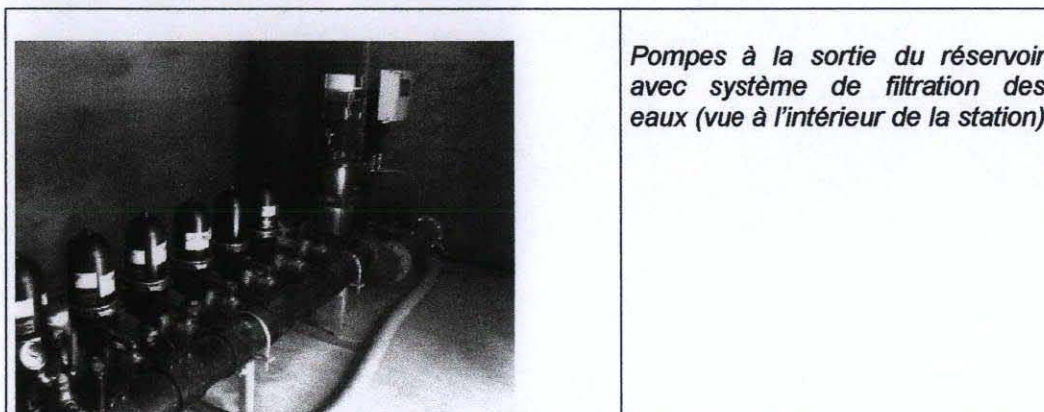
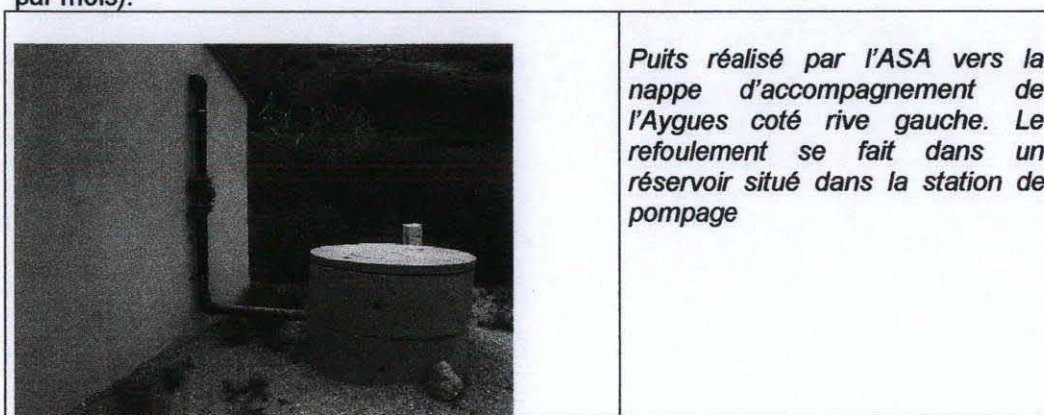
#### 3.1 DESCRIPTION

##### Adduction

La station de pompage possède un réservoir de 20m<sup>3</sup> avec un réseau basse pression dans la plaine et un réseau haute pression sur les coteaux en rive gauche.

Les conduites ont été placées au fond de l'ancien canal aérien de l'ASA (propriétaire des ouvrages) et recouverte. Il s'agit de tuyau en PVC 160mm - 12 et 16 bars. Le réseau est équipée de 4 pompes de relevage.

L'eau pompée est filtrée directement à la station (maille 120 micromètres). Une venue de limons importante a été observée au démarrage de la station (aujourd'hui lavage des filtres à faire une fois par mois).



##### Distribution

4 km de canalisation en PVC 160mm - 12 et 16 bars. La desserte se fait à partir de 7 bornes doubles et 18 bornes simples.

##### Comptage

Toutes les bornes sont équipées d'un compteur volumétrique et d'un système anti-gel.



*Borne double située à la limite de 2 parcelles irriguée au goutte à goutte (abricotiers)*

### 3.2 ETAT DU MATERIEL

Le matériel est neuf : première mise en service printemps 2006.

### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par les membres de l'association. Si problème sur l'installation, l'ASA fera jouer la garantie du matériel.

## 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (abricot, cerise et prune)	30
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	3
Autres	-

## 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

Micro aspersion : environ 10 % des surfaces irriguées.

Goutte à goutte : environ 90 % des surfaces irriguées (vergers).

### 5.2 TOUR D'EAU

Il n'existe pas de tour d'eau. De nouveaux membres pourront rejoindre l'association plus tard car la ressource apparaît importante.

### 5.3 PILOTAGE

Pas de système de pilotage de l'irrigation.

## 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Ce réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel. Il est vidangé durant la période hivernale.

## 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 10 000 euros.

### 6.1 DEPENSES

#### Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 4 800 euros (fixe)

Frais du personnel : 700 euros /an (fixe)

Energie : 2 000 euros (variable)

Redevance agence de l'eau : 500 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 1 000 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 1 000 euros.

### 6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est décomposé en une somme à deux termes : une part fixe et une part variable.

3) part fixe : 278€/hectare

4) part variable : 0.05 euros/m<sup>3</sup>.

## 7. ORGANISATION

La structure est récente et n'a pas rencontré de problème particulier.

## 8. PROJETS EN COURS

L'association souhaite dans l'avenir étendre le périmètre irrigable.

## 9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Réseaux enterrés neufs (2006),
- Utilisation d'avril à octobre pour des vergers,
- Ressource importante : alluvions de l'Aygues (colonne d'eau de 10m dans des graviers).

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontrée :	ASA les arrosants réunis	
Date :	Vendredi 29 juin 2007 à 14h	
Lieu :	Communauté de communes de Buis	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	José TEYSSIERE	Président de l'ASA
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	Communauté de communes du pays de Buis-les Baronnie	
Année de création de la structure		
Nom du président	José TEYSSIERE	
Superficie irrigable	33,7 ha	
Superficie irriguée	33,7 ha	
Communes concernées	Buis les Baronnie	
Nombre d'adhérents	190	
Volume distribué	Non comptabilisé	
Budget moyen	17 000 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Menon et l'Ouvèze.

Volumes prélevés : 26 litre par seconde

Période de distribution : d'avril à novembre. Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	2%
Industriels	
Collectivités publiques	
Particuliers	98%
Total	100%

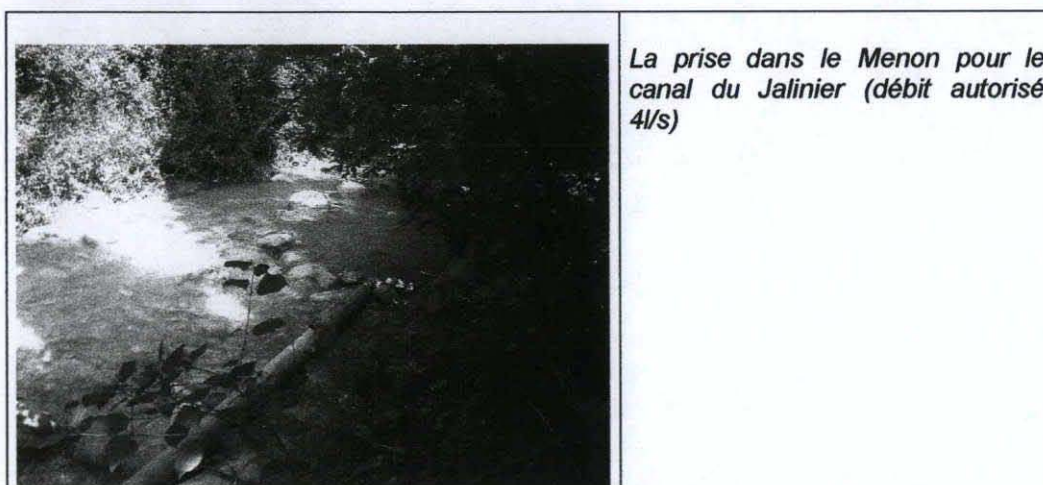
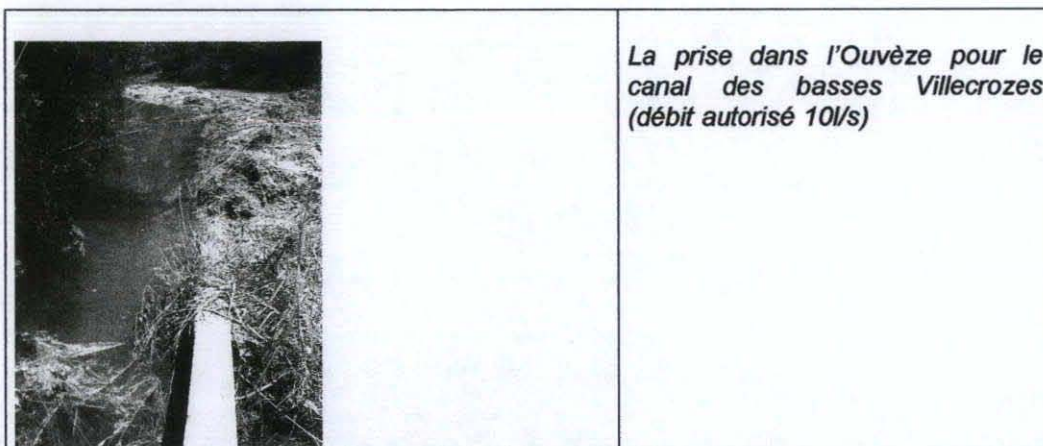
## 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

### 3.1 DESCRIPTION

#### Adduction

5 canaux différents répartis sur cette ASA avec prise de surface : Villecrozes, Jalinier, Bas Menon, Haut Menon et Malgras. Les prises se font sur le Menon (affluent rive droite de l'Ouvèze) sauf pour le canal des basses Villecrozes qui se fait sur l'Ouvèze.

Les canaux sont de nature différente, principalement composé de fossé en terre (PVC et béton), avec des prises à partir de canalisations en PVC de diamètre 150 à 200mm.



### **Distribution**

Longueur totale du réseau : 10,5 km.

Le débit autorisé pour chaque prélèvement est 4 litre/secondes sur le Menon et 10l/s pour le canal des basses Villecrozes (Ouvèze).

Les eaux non utilisées retournent à la rivière.

### **Comptage**

Pas de comptage

### **3.2 ETAT DU MATERIEL**

L'état général du réseau est moyen.

Après chaque crue, les prises doivent être consolider car le plus souvent (sur le Menon), il s'agit d'un tuyau coincé par des pierres dans le lit.

### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par les membres de l'association.

### 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Toumesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	-
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	<1 ha
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	33 ha
Autres	-

### 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

#### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

A la raie le plus souvent et de rares pompages de particuliers directement dans les canaux.

#### 5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau, sauf en 2003 où l'ASA a proposé la fermeture d'un canal par jour durant la semaine.

#### 5.3 PILOTAGE

Pas de pilotage.

#### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel et il est vidangé durant l'hiver.

### 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 17 000 euros.

#### 6.1 DEPENSES

Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euro

Frais du personnel : 5 000 euros /an (fixe)

Energie : 0 euro

Redevance agence de l'eau : 0 euro

Entretien des ouvrages : 11 000 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 1 000 euros.

## 6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est décomposé en une somme à deux termes : une part fixe et une part variable.

- a. part fixe : elle représente l'abonnement de 25€/an
- b. part variable : elle correspond à la surface irrigable : 1,85€/are si  $S < 2000\text{m}^2$ , sinon 1,35€/are si  $S > 2000\text{m}^2$

## 7. ORGANISATION

La structure n'emploie pas de personnel (sauf la secrétaire à temps partiel).

Entretien et amélioration des prises d'eau attendus

## 8. PROJETS EN COURS

Projet communal de réaliser à partir d'une station de pompage un réseau sous-pression pour développer l'agriculture (autre structure que cette ASA).

## 9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Prises dans les ruisseaux vulnérables aux crues,
- Eaux destinées à l'arrosage de jardins privés presque exclusivement,
- Mme Lydie PERENZIN (secrétaire de l'ASA et de la Communauté de Communes) peut fournir de plus amples informations.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	ASA d'irrigation de Mollans/Ouvèze	
Date :	Lundi 23 juillet à 15h	
Lieu :	Terrain avec M. Blanc	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	A. BLANC	Président de l'Asa
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	ASA d'irrigation – M. Blanc quartier de la Jonche Mollans/Ouvèze	
Année de création de la structure	1970	
Nom du président	M. Blanc	
Superficie irrigable	Environ 200 ha sur Mollans (+ 30ha sur Pierrelongue)	
Superficie irriguée	175 ha	
Communes concernées	Mollans/Ouvèze – Pierrelongue	
Nombre d'adhérents	230	
Volume distribué	Non comptabilisé	
Budget moyen	25 000 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

ASA regroupant 5 associations syndicales créées au XIX<sup>e</sup> siècle et prenant eaux de surface dans l'Ouvèze et le Toulourenc (canal St-Marcel abandonné car enfoncement du lit de l'ouvèze de 2m) :

- Canal de la Grange Neuve : prise sur la commune de Pierrelongue (Ouvèze) avec débit autorisé de 70 l/s pour une surface irrigable de 90 ha (+15 ha sur Pierrelongue) – rejet des eaux résiduelles du canal vers le ruisseau de l'Eyguemarse (affluent rive droite de l'Ouvèze),
- Canal de Bluye : prise sur la commune de Pierrelongue (Ouvèze) avec débit autorisé de 30 l/s pour une surface irrigable de 35 ha (+15 ha sur Pierrelongue) – rejet temporaire d'une source privée dans le canal limitant le prélèvement dans l'Ouvèze,
- Canal de la Serre : prise en amont du pont de Mollans avec débit autorisé de 12 l/s pour une surface irrigable de 14 ha – rejet d'eaux usées possible dans le canal en aval du Mollans,
- Canal des Iscles du Vif : prise en rive gauche de l'Ouvèze avec débit autorisé de 12 l/s pour une surface irrigable de 16 ha – rejet d'un réseau d'eaux pluviales dans le canal,
- Canal de la Jonche : prise en aval des gorges du Toulourenc avec débit autorisé de 35 l/s pour une surface irrigable de 45 ha.

L'autorisation de prélèvement à partir des canaux est donnée pour 6 mois dans l'année (avril à octobre), le reste du temps les canaux sont vidangés.

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	90%
Industriels	-
Collectivités publiques	
Particuliers	10%
Total	100%

## 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

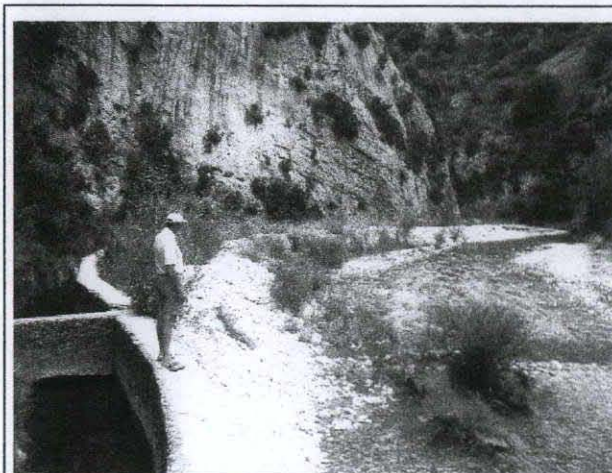
Canaux existants depuis les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et qui ont été curés durant ces dernières années curés et dont les berges sont en cours de nettoyage pour en permettre l'accès (servitude de passage de 4 mètres de large).

### 3.1 DESCRIPTION

#### Adduction

Prise sur l'Ouvèze et le Toulourenc à partir de la mise en place de bute de graviers-galets au milieu du lit. Un vannage en tête de réseau permet la mise en eau de ces canaux. L'écoulement est entièrement gravitaire.

La largeur des canaux est comprise entre 40cm (Isclès) et 1m (Grange Neuve) pour une longueur totale du réseau primaire de 18 km (+ 5 km sur la commune de Pierrelongue dont l'entretien est à la charge des propriétaires). Les canaux sont principalement en terre, avec passage en béton (buses enterrées) et en pierre.



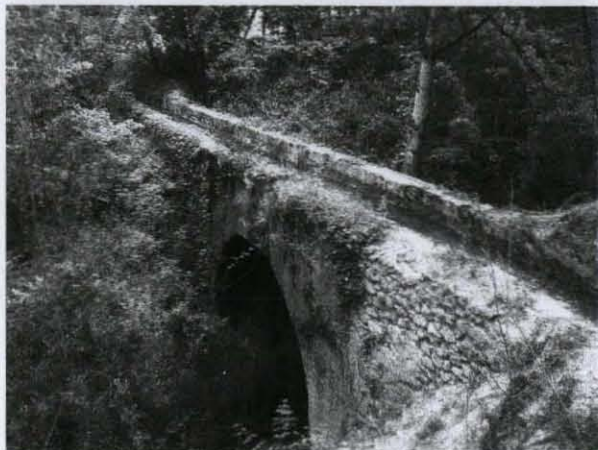
*La prise du canal de la Jonche dans le lit du Toulourenc et vue du départ du réseau empierré*



*Vue de la vanne de prise du canal de Bluye sur la commune de Pierrelongue en rive gauche de l'Ouvèze*



*La prise du canal de la Grange Neuve en rive gauche de l'Ouvèze (principal canal de l'ASA avec débit de 70 l/s autorisé)*



*Aqueduc sur lequel passe le canal de la Grange Neuve en amont de son rejet vers le ruisseau de l'Eyguemarse*



*Canal empierré de la Serre au premier plan vu en aval du pont de Mollans/Ouvèze*



*Vanne de prise du canal des Iscles  
du Vif en rive gauche de l'Ouvèze*

### **Distribution**

18 km de canaux sur la commune de Mollans et 5km sur la commune de Pierrelongue (canaux de Bluye et de la Grange Neuve).

Desserte avec 40 prises environ pour chaque canal (plusieurs prises pour chaque parcelle).

### **Comptage**

Pas de système de comptage.

### **3.2 ETAT DU MATERIEL**

L'état général du réseau est vieillissant, mais l'association veille à entretenir les ouvrages.

Opérations récentes :

- \* Curage
- \* Nettoyage des berges (opération en cours)
- \* Entretien de certaines vannes

### **3.3 MAINTENANCE**

Assurée par les membres pour les travaux de curage et d'entretien des berges, sous-traitant pour mise en place de graviers dans le lit pour les prises.

#### 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	0
Maïs	0
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois)	0
Vergers (cerise et pruniers)	5
Maraichage de plein champ (haricots, fraises et melons)	21
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	0
Cultures fourragères (luzerne)	5
Horticulture, fleurs et pépinières	1
Jardins familiaux	30
Autres (vignes, raisins de table, choux céréaliers)	70

L'usage agricole montre une tendance à la hausse, notamment avec la mévente de vin de cuve (modification des pratiques agricoles).

#### 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

##### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

Aspersion : environ 10 % des surfaces irriguées (maraîchage),

Goutte à goutte : environ 2 % des surfaces irriguées,

A la raie : environ 85 % des surfaces irriguées (micro-aspersion faible et enrouleur non utilisée).

##### 5.2 TOUR D'EAU

Il existe des tours d'eau sur les canaux suivants : 2 tours par semaine pour les canaux de Bluye et de la Jonche et 3 tours pour le canal de la Grange Neuve.

##### 5.3 PILOTAGE

Pas de système de pilotage.

##### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé pour lutter contre le gel.

#### 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 25 000 euros.

##### 6.1 DEPENSES

Remboursement d'emprunt : 0 euro (variable)

Frais du personnel : 10 000 à 12 000 euros /an

Energie : 0 euro

Redevance agence de l'eau : 500 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 9 000 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 3 000 euros.

## 6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Prix pour prélèvement en gravitaire : 35€ pour les 10 premiers ares et 1,02€/ are pour les suivants,

Prix pour prélèvement à partir de pompages : 45€ pour les 10 premiers ares et 1,02€/ are pour les suivants

## 7. ORGANISATION

La structure n'emploie pas de personnel (sauf la secrétaire à temps partiel).

## 8. PROJETS EN COURS

Souhait d'aménager un radier en enrochement pour les prises du canal de Bluye, de la Jonche et du canal de Grange Neuve.

L'association souhaite également bénéficier des futurs travaux de consolidation du pont de Mollans (radier pour limiter les affouillements) pour réaliser la prise du canal de la Serre.

L'ASA d'irrigation souhaite augmenter ses prélèvements pour faire face à la mutation des cultures (déclin de la vigne au profit du maraîchage) et laisser en eau toute l'année ses canaux. En effet les eaux transitant contribuent à alimenter la nappe dans la cluse des Beaumettes et des Essarts (stations de pompage pour eau potable), et à faire reculer la venue des rats qui fragilisent les canaux (fuite et éboulements).

## 9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- ASA gère un réseau dense en amont de la confluence du Toulourenc et de l'Ouvèze,
- Canaux bien entretenus depuis quelques années,
- Besoin croissant en eau liée à la mutation des pratiques agricoles,
- Pertes du réseau permettent d'alimenter la nappe et de nombreuses petites sources dans le Miocène.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	ASA canal d'arrosage de la Bégude de Mazenc	
Date :	Vendredi 6 juillet à 10 h	
Lieu :	Mairie de la Bégude de Mazenc	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	P. FAYN	Président de l'ASA
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	ASA canal d'arrosage– Mairie la Bégude de Mazenc	
Année de création de la structure	1966	
Nom du président	Philippe FAYN	
Superficie irrigable	24 ha	
Superficie irriguée	24 ha	
Communes concernées	La Bégude de Mazenc	
Nombre d'adhérents	35	
Volume distribué	100 000 m <sup>3</sup> /an	
Budget moyen	1 300 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement de surface dans le Jabron puis rejet dans le Vermenon, lui servant de soutien d'étiage.

Débit autorisé de prélèvement de 100 l/s avec abaque de lecture du débit en fonction de la hauteur lue sur une section calibrée du canal.

Volumes prélevés : environ 120 000 m<sup>3</sup>/an.

Année	Volume distribué (m3)
2006	100 000
2005	100 000
2004	120 000
2003	120 000
2002	140 000
2001	140 000

Période de distribution : de début avril à fin août. Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	75%
Industriels	-
Collectivités publiques	-
Particuliers	25%
Total	100%

## 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Création des équipements en 1966

### 3.1 DESCRIPTION

#### Adduction

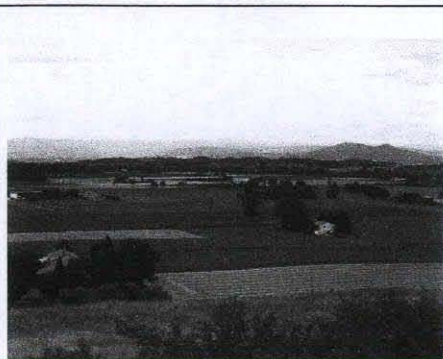
Prise sur le Jabron au droit d'un seuil en béton avec écoulement en gravitaire par un canal en béton en tête de réseau puis devenant en terre. Le réseau se divise ensuite en 3 branches dont 2 qui atteignent le ruisseau de Vermenon.

Le canal a pour dimension 1m de largeur sur 1m de profondeur environ.

Réseau pluvial du village se jette par endroit dans le canal d'arrosage.



*Vue du seuil en béton permettant la prise d'eau du Jabron pour le canal d'arrosage.*



*Vue de la plaine irriguée par le canal sur la commune de la Bégude de Mazenc*

#### Distribution

Longueur totale du réseau : 5km.

## Comptage

Lu sur l'échelle en tête du réseau.

### 3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau est relativement en bon état, malgré les pertes estimées à 50%.

Opérations récentes :

- \* Curage des canaux
- \* Entretien du réseau

Projet de l'ASA : entretien du réseau doit se poursuivre régulièrement.

### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par les membres de l'association (bénévoles).

## 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	5
Maïs	10
Oléoprotéagineux (Toumesol, colza, soja, pois)	5
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	4
Autres	-

Les eaux transitant par le canal permettent au gibier de venir boire l'été (pratique de la chasse sur la commune).

## 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

Aspersion : environ 10 ha,

Enrouleur : environ 10 ha,

Micro-aspersion : environ 1 ha,

Goutte à goutte : environ 2 ha,

A la raie : environ 1 ha.

### 5.2 TOUR D'EAU

Plusieurs tours d'eau ont été instaurés sur le canal d'arrosage selon les quartiers.

### 5.3 PILOTAGE

Pas de système de pilotage.

### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

## 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 1 300 euros.

### 6.1 DEPENSES

Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euro

Frais du personnel : 450 euros /an (fixe)

Energie : 0 euro

Redevance agence de l'eau : 300 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 2 500 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 1 000 euros.

### 6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est décomposé en une somme à deux forfaits : 16€ pour chaque jardin de particuliers et 107€ pour les exploitants agricoles.

## 7. ORGANISATION

La structure n'emploie pas de personnel (sauf la secrétaire à temps partiel).

## 8. PROJETS EN COURS

Pas de projet en cours, sauf l'entretien régulier du réseau.

## 9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Pas de problème de ressource en eau avec le Jabron,
- Réinjection des eaux résiduelles du canal vers le ruisseau de Vermonon permettant le soutien d'étiage,
- Volume distribué sur estimé par rapport au débit autorisé.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	ASA du Taulis	
Date :	Vendredi 29 juillet à 9h	
Lieu :	Mairie de Suze-la-Rousse	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	Michel RIEU	Président de l'ASA et Maire de Suze la R.
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	ASA du Taulis – La mairie – 26790 Suze-la-Rousse	
Année de création de la structure	1960	
Nom du président	Michel RIEU	
Superficie irrigable	20 ha	
Superficie irriguée	2 ha	
Communes concernées	Suze la Rousse	
Nombre d'adhérents	Environ 10	
Volume distribué	Non comptabilisé	
Budget moyen	Environ 500 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement des eaux de la source du village captée en aval du pont du Lez (rive gauche).

Volumes prélevés : inconnus. Consommation uniquement pour jardins familiaux (2 hectares environ) sinon retour à la rivière.

Période de distribution : de mars à octobre. Le reste de l'année le canal est vidangé (période d'hivernation du réseau).

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	-
Industriels	-
Collectivités publiques	-
Particuliers	100%
Total	100%

La vigne, qui occupe 90% de la surface, n'est quasiment pas irriguée, seuls les jardins familiaux le sont réellement.

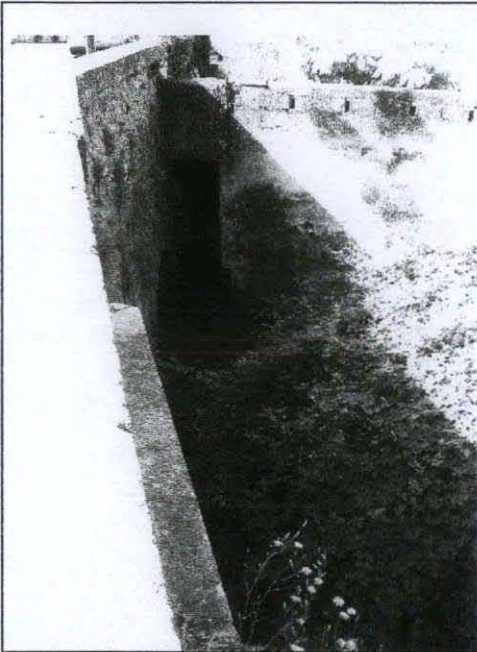
### 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Création des équipements en 1968

#### 3.1 DESCRIPTION

##### Adduction

Prise sur une source dans le village et captée par un canal dans le lit du Lez. Les eaux s'écoulent gravitairement en rive gauche du Lez et sont rejetées dans ce cours d'eau.



*Le captage des eaux de la source en rive gauche du Lez*



*Vue vers l'aval de la culture dominante de la vigne dans le secteur irrigable de l'ASA.*

##### Distribution

Longueur du canal en terre : 1,8 km.

Irrigation à la raie avec ouverture de petites vannes métalliques.

##### Comptage

Pas de comptage

### 3.2 ETAT DU MATERIEL

L'état général du réseau est en état moyen.

### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par les membres de l'ASA.

## 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	-
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	2
Autres (vignes non irriguées)	-

## 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

A la raie : 100%

### 5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau.

### 5.3 PILOTAGE

Pas de système de pilotage.

### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

## 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 500 euros.

## 6.1 DEPENSES

### Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euro

Frais du personnel : 0 euro /an

Energie : 0 euro

Redevance agence de l'eau : 0 euro

Entretien des ouvrages : 0 euro

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 500 euros environ.

## 6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est défini suivant un taux fixe qui dépend de la surface irrigable : entre 40 et 45€/hectare.

## 7. ORGANISATION

La structure n'emploie pas de personnel (sauf la secrétaire à temps partiel).

## 8. PROJETS EN COURS

Les terres viticoles risquent d'être retenues pour réaliser de la sur-inondation en vue de la protection contre les inondations du Lez sur la commune de Bollène.

## 9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Consommation faible et avec retour au Lez des eaux non utilisées,
- Vignes occupant 90% de la surface de l'ASA,
- Captage des eaux de la source de Suze et d'une partie des eaux du Lez,
- Réduction probable de la surface du vignoble dans les prochaines années.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	ASL canal des Gravennes	
Date :	Mercredi 27 juin à 9h	
Lieu :	Domicile de M. André MAURIN	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	A. MAURIN	Président de l'ASL
	G. RIGAL	BRL <i>Ingénierie</i>
Adresse du siège de la structure	Saint Turquoix – 26790 SUZE la ROUSSE	
Année de création de la structure	1861	
Nom du président	André MAURIN	
Superficie irrigable	13,6 ha	
Superficie irriguée	<1 ha	
Communes concernées	Suze la Rousse	
Nombre d'adhérents	10	
Volume distribué	Non comptabilisé	
Budget moyen	500 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Lez à partir d'un seuil en béton (refait après la crue de 2002).

Le canal en terre alimente 2 parcelles de potager (jardins familiaux, surface totale < 1 hectare), les eaux transitant retournent dans le Lez.

Mise en eau du canal : de mars à novembre. A part les jardins familiaux, il n'y a que des vignes non irriguées (hormis sécheresse intense). La mise en eau du canal permet de faire fonctionner un ouvrage qui existe depuis près de 150 ans.

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	
Industriels	-
Collectivités publiques	
Particuliers	100%
Total	100%

### 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Seuil en béton a été refait après la crue du Lez en 2002. Le canal est régulièrement curé et désherbé chaque année.

#### 3.1 DESCRIPTION

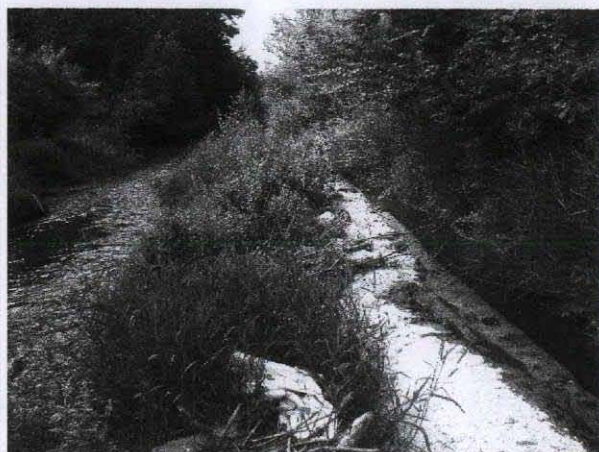
##### Adduction

Prise sur le Lez avec un seuil en béton, muni d'une vanne métallique, puis écoulement gravitaire par un canal en terre le long du chemin des Gravennes en rive droite du cours d'eau.

La prise en béton fait environ 30cm de hauteur sur 30cm de largeur, et elle est rehaussée de 10 cm environ par du béton pour protection du canal.



*Vue vers l'amont de la prise en béton du canal des Gravennes (dimension 30x30cm environ)*



*Vue du canal et du Lez en aval de la prise*

##### Distribution

Longueur du canal 1,8 km, profondeur 50cm, largeur 50 cm environ.

Alimentation de chaque parcelle depuis le canal par une petite vanne métallique.

##### Comptage

Pas de comptage.

### 3.2 ETAT DU MATERIEL

Prise et vannes : état moyen,

Pertes d'eau par infiltration dans le sol.

### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par les membres de l'association pour les petits travaux et appel à des prestataires externes pour les travaux sur la prise.

## 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Toumesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	-
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	< 1
Autres (vignes non irriguées)	-

## 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

A la raie.

### 5.2 TOUR D'EAU

Il n'y a plus de tour d'eau depuis que la vigne occupe la plupart de la surface irrigable (depuis 25 à 30 ans).

### 5.3 PILOTAGE

Pas de pilotage.

### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

## 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 500 euros.

## 6.1 DEPENSES

### Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euros (variable)

Frais du personnel : 0 euros /an (fixe)

Energie : 0 euros (variable)

Redevance agence de l'eau : 0 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 0 euros (1500 € pour les travaux après la crue de 2002)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 500 euros (480€ en 2006)

## 6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est divisé par rapport au nombre d'hectare irrigable (même si eau non utilisée par les viticulteurs) : 35€/hectare en 2006.

## 7. ORGANISATION

La structure n'emploie pas de personnel.

## 8. PROJETS EN COURS

Pas de projet en cours, mais souhaite conserver l'utilisation du canal.

## 9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Prise aérienne dans le Lez avec restitution en aval,
- Sur 13,6 ha, seuls 2 jardins familiaux sont irrigués pour du potager (vignes principale activité),
- Canal en terre historique (150 ans), entretenu régulièrement par ses membres.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontrée :	ASA du Bigary	
Date :	Vendredi 6 juillet à 16h	
Lieu :	Suze La Rousse	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	M. CALVIER	Président de l'ASA
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	Suze la Rousse	
Année de création de la structure		
Nom du président	M. CALVIER	
Superficie irrigable	56 ha	
Superficie irriguée	40-45 ha	
Communes concernées	Suze la Rousse	
Nombre d'adhérents	108	
Volume distribué		
Budget moyen	5 000 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Lez.

Débit autorisé : 24 l/s (débit réservé 150 l/s).

Période de distribution : de début avril à début octobre. Utilisateurs de la ressource :

La structure connaît des difficultés pour approvisionner en eau ses adhérents (car besoin en pointe = 50 l/s).

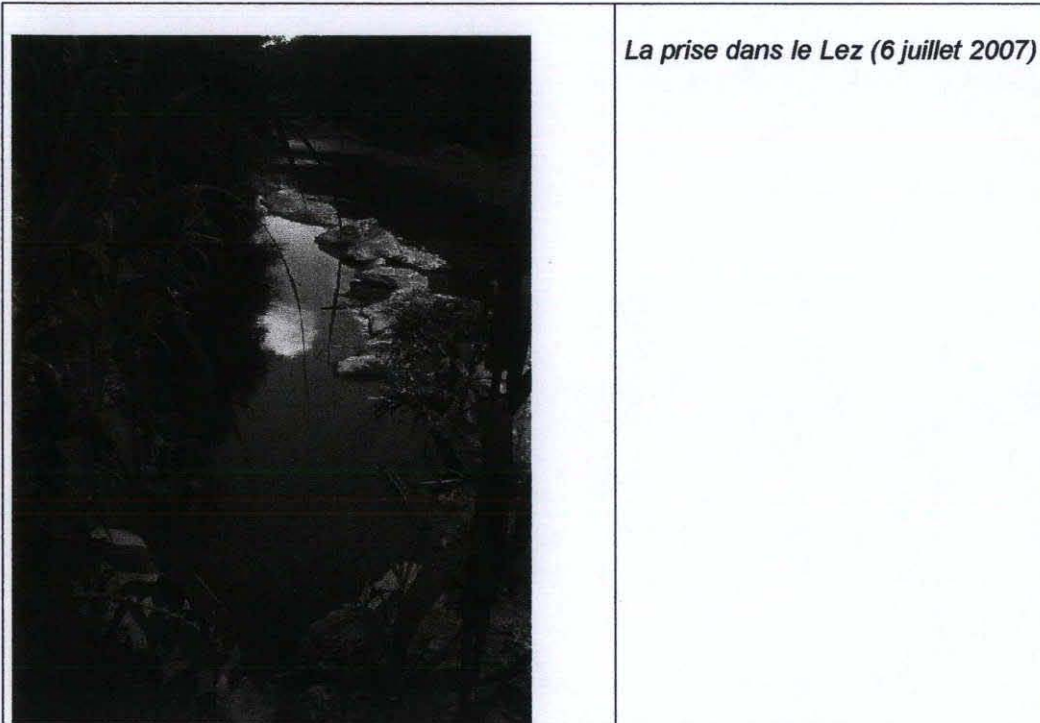
## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE EN EAU

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	50%
Industriels	-
Collectivités publiques	-
Particuliers	50%
Total	100%

### 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

#### 3.1 DESCRIPTION

Le réseau fonctionne en gravitaire (canaux en terre). Il existe un seuil de prise sur la rivière Lez.



#### Distribution

4.5 km de canaux en terre où se trouvent des prises (martelières métalliques ou batardeau).

Il n'existe pas d'appareil de mesure au niveau des prises ou en tête de canal.

#### 3.2 ETAT DU MATERIEL

Les pertes au sein du canal sont relativement importante (environ 50 %). Il est à noter que les pertes les plus conséquentes s'observent à la mise en eau du canal au début de la période d'irrigation.

Projet de l'ASA : l'ASA désire refaire la prise sur le Lez.

#### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par les membres de l'ASA mais également par un sous traitant en ce qui concerne le curage du canal (pelle mécanique).

#### 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	2 à 3
Oléoprotéagineux (Toumesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	-
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	3 à 4 ha
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	10
Autres : vignes (exceptionnellement)	20 à 25

#### 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

##### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

A la raie :

Pivot :

Enrouleur :

##### 5.2 TOUR D'EAU

La distribution est organisée en tours d'eau de fréquence de 9 jours : le périmètre irrigué est divisé en 3 sections et chaque section peut arroser 3 jours consécutifs.

Il existe parfois des restrictions d'eau (par la préfecture en période sèche).

##### 5.3 PILOTAGE

Il n'y a pas de pilotage de l'irrigation.

#### 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Le budget annuel moyen est d'environ 5 000 euros.

##### 6.1 DEPENSES

Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euros (variable)

Frais du personnel : 750 euros /an (fixe)

Energie : 0 euros

Redevance agence de l'eau : 0 euros

Entretien des ouvrages : 4 300

## 6.2 PRIX DE L'EAU – RECETTES

Le prix de l'eau se fait à l'ha. Le prix est de 61 euros / ha avec un minimum de 30 euros pour les irrigants déclarant moins de 50 ares.

## 7. ORGANISATION

La structure n'emploie pas de personnel.

Projets en cours : travaux sur la prise dans le Lez.

Souhait pour l'avenir : augmenter les prélèvements pour satisfaire les besoins en eau des adhérents.

## 8. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Petite ASA avec canal en terre
- Problème de ressource en eau en période de pointe
- Demande accrue de l'eau pour l'usage non agricole.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	ASA Moulin Canal	
Date :	Vendredi 6 juillet à 14h	
Lieu :	Mairie de Vinsobres	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	Maurice PEYSSON	Président de l'ASA
	M. LATARD	
	G. RIGAL	BRL Ingénierie
Adresse du siège de la structure	ASA moulin canal – M. PEYSSON le Colombier 26110 VINSOBRES	
Année de création de la structure	1887	
Nom du président	Maurice PEYSSON	
Superficie irrigable	48 ha	
Superficie irriguée	0 ha	
Communes concernées	Nyons et Vinsobres	
Nombre d'adhérents	37	
Volume distribué	0 (prise dans l'Eygues à refaire)	
Budget moyen	1 200 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans l'Eygues (prise détruite après crue de 1992 et enfouissement du lit),

Période de distribution autorisée : d'avril à octobre,

Débit autorisé non connu.

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	100%
Industriels	0
Collectivités publiques	0
Particuliers	0
Total	100%


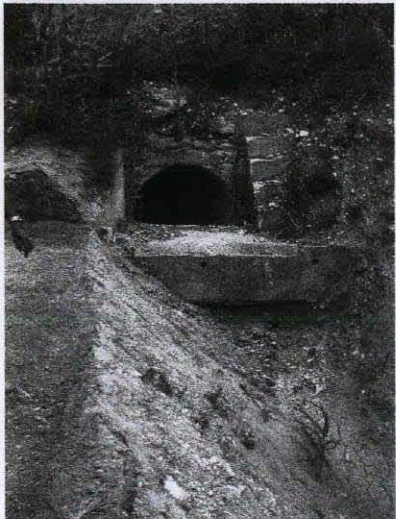
### 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Création du canal en 1644 (alimentation moulin à farine), puis structuré sous forme d'association en 1887.

#### 3.1 DESCRIPTION

##### Adduction

Prise sur l'Eygues puis écoulement en gravitaire par canal en terre et qui se jette dans le canal des Paluds (ASA de St-Maurice-sur-Eygues) fermé depuis fin des années 1990.

	<p><i>Vue du lit de l'Eygues à l'endroit où une prise est envisageable pour le canal</i></p>
	<p><i>Ouvrage à travers la digue de l'Eygues permettant l'alimentation du canal. Ce pont est actuellement engravé par le terrassement d'une future zone d'activité (commune de Nyons)</i></p>

##### Distribution

4 km sur la commune de Nyons, puis 2 km sur Vinsobres

Desserte de 37 prises.

##### Comptage

Pas de comptage.

### 3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau et les équipements sont vétustes mais un investissement pour rénovation est prévu.

### 3.3 MAINTENANCE

Il n'y a pas actuellement une maintenance régulière.

## 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	-
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Toumesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (abricot et cerise)	1
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	-
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	0,5
Autres : vignes	46

## 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

A la raie : 100 % des surfaces irriguées.

### 5.2 TOUR D'EAU

Il existe un tour d'eau mais qui doit être revu lors de la remise en eau du canal.

### 5.3 PILOTAGE

Pas de système de pilotage.

### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau n'est pas utilisé en protection contre le gel.

## 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 1 200 euros.

### 6.1 DEPENSES

Année 2006 :

Provision travaux : 650 euros

Frais du personnel : 500 euros /an

Energie : 0 euro

Redevance agence de l'eau : 0 euro

Entretien des ouvrages : 0 euro

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 50 euros.

## **6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES**

24€ par hectare irrigable.

## **7. ORGANISATION**

La structure n'emploie pas de personnel (sauf la secrétaire à temps partiel).

## **8. PROJETS EN COURS**

L'ASA a pour projet de remettre en eau le canal du moulin en aménageant une prise dans l'Eygues. A ce sujet la structure associative a besoin de réponses concernant les conditions à remplir pour y parvenir.

L'ASA du canal de la Grande Prairie à Nyons va être prochainement ouvert (président M. Garagnon – adjoint à la Mairie de Nyons) et les eaux résiduelles peuvent être récupérées par le canal du Moulin (rejet en amont de la future zone d'activités)

## **9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR**

- Prise dans l'Eygues détruite suite à la crue de 1992,
- 
- Départ du canal sur la commune de Nyons et rejet dans le canal des Paluds allant de Vinsobres à Saint-Maurice-sur-Eygues (ASA gérée par M. Régis Semaine).

## **Annexe 8 : Liste des ASA concernées par l'irrigation**

Liste des ASA d'irrigation répertoriées dans le cadre de l'étude

ASA	Secteur	Surface Irrigable (ha)	Surface Irriguée (ha)	Nombre d'adhérents	Volume annuel consommé (m3/an)
ASA des Fontaines de Génissieux (26750 GENISSIEUX)	Galaure et Herbasse	NC	1	35	2 000
ASA de Charmes-sur-l'Herbasse (26260 CHARMES-SUR-L'HERBASSE)	Galaure et Herbasse	80	62	24	101 400
ASA du Canal de la Brassière (26240 SAINT VALLIER)	Galaure et Herbasse	15	3	40	20 000
ASA "Sauvegarde du Bia" (26750 SAINT PAUL LES ROMANS)	Valence	0,5	0,25	35	700
Syndicat des Eaux du Canal des Moulins (26120 MONTELIER)	Valence	120	50	19	150 000
Association d'irrigation Clairefontaine (26120 MONTELIER)	Valence	4	4	35	7 000
ASA du canal de la Martinette (26120 CHATEAUDOUBLE)	Valence	250	105	48	NC
ASA des Malcontents, secteur nord ( 26000 VALENCE)	Valence	30	30	547	NC
ASA du canal de Charran (26000 VALENCE)	Valence	18	18	260	NC
ASA des Mattes (26400 Chabrillan)	Basse vallée de la Drôme	71,5	70	8	NC
ASA d'irrigation de la Grenette (26400 LA REPARA AURIPLES)	Basse vallée de la Drôme	115	60	14	160 000
ASA Canal de la Gervanne à la Sye ( 26400 AOUSTE SUR SYE)	Basse vallée de la Drôme	NC	15	104	NC
ASA des Issarts (26310 MISON)	Haute vallée de la Drôme	31	0	10	0
ASA de l'Hômet (26150 DIE)	Haute vallée de la Drôme	110	26	182	360 000
A.S.A. du Canal des Dignes et des Clèches (26310 LUC EN DIOIS)	Haute vallée de la Drôme	31	31	133	NC
Utilisateurs du Grand Canal d'Ombre (CHATILLON EN DIOIS)	Haute vallée de la Drôme	36	36	30	2 700
ASA du Mas du Plot (26150 DIE)	Haute vallée de la Drôme	120	40	60	40 300
ASA du Perrier (26150 DIE)	Haute vallée de la Drôme	50	50	136	NC
A.S.A Canal d'irrigation du Plan (26410 CHATILLON EN DIOIS)	Haute vallée de la Drôme	220	30	182	30 000
ASA du Canal des Dignes et des Clèches (26310 LUC EN DIOIS)	Haute vallée de la Drôme	0	40	128	129 000
A.S.A. de défense et d'irrigation (26110 MIRABEL AUX BARONNIES)	Baronnies	123	60	148	450 000
A.S.A des Berges de Sahune (26510 SAHUNE)	Baronnies	33	20	30	40 000
A.S.A. du Canal d'arrosage (26510 VILLEPERDRIX)	Baronnies	16	16	52	63 000
A.S.A. du Canal des Voûtes ( 26170 LA ROCHE SUR LE BUIS )	Baronnies	12	10	53	18 144
ASA du prés des granges (26470 LA CHARCE)	Baronnies	NC	7,8	NC	1 500
ASA Canal d'arrosage de Pommerol-Bas (26170 Mollans/Ouvèze)	Baronnies	NC	1,5	NC	NC
A.S.A. des Arrosants Réunis (26170 BUIS LES BARONNIES)	Baronnies	33,7	33,7	190	NC
ASA du canal des Iscles (26560 SEDERON)	Baronnies	15	5	25	NC
ASA Cros et Palais(26170 St-AUBAN/Ouvèze)	Baronnies	25	6	29	10 000
ASA Canal du Moulin ( 26560 LACHAU)	Baronnies	64	50	112	300 000
ASA d'irrigation de Mollans/Ouveze( 26170 MOLLANS-SUR-OUVEZE)	Baronnies	230	175	230	500 000
ASA des Arrosants du Canal du Vallon (26170 Ste Euphémie/Ouvèze)	Baronnies	17	17	51	NC
A.S.A. des Arrosants de Coste ( 26170 BUIS LES BARONNIES)	Baronnies	13,2	10	19	10 000
A.S.A. des Arrosants de Pierrelongue (26170 PIERRELONGUE)	Baronnies	26	21	17	NC

Liste des ASA d'irrigation répertoriées dans le cadre de l'étude

ASA	Secteur	Surface Irrigable (ha)	Surface Irriguée (ha)	Nombre d'adhérents	Volume annuel consommé (m3/an)
Association Syndicale St Jean (26510 SAHUNE)	Baronnies	32	27	11	55 000
A.S.A. des Tuilières (26110 LES PILLES)	Baronnies	30	30	41	42 600
A.S.A. Canal du Moulin ( 26170 BUIS LES BARONNIES)	Baronnies	33,5	33,5	250	13 000
A.S.A du canal d'irrigation du Moulin de St-Gervais-sur-Roubion (26160 SAINT GERVAIS SUR ROUBION)	Plaine de Montélimar	NC	13	27	44 000
ASA Canal d'Espeluche ( 26220 DIEULEFIT)	Plaine de Montélimar	NC	8	26	NC
ASA du canal d'irrigation du Moulin de Sauzet ( 26740 LA LAUPIE)	Plaine de Montélimar	100	15	12	47 500
ASA pour l'irrigation et la défense des eaux (26220 MONTELMAR)	Plaine de Montélimar	212	180	118	36 000
ASA du canal d'arrosage (26160 LA BEGUDE-DE-MAZENC)	Plaine de Montélimar	24	24	15	120 000
ASA Canal de Villeneuve (26200 MONTELMAR)	Plaine de Montélimar	40	25	24	223 000
A.S.A. Canal des Grands Moulins (26220 DIEULEFIT)	Plaine de Montélimar	NC	6	38	NC
ASA La Rochette (26450 ROYNAC)	Plaine de Montélimar	30	30	4	90 000
ASA d'irrigation Sud Roubion (CHATEAUNEUF DU RHONE)	Plaine de Montélimar	214	70	29	225 000
ASA d'arrosage Rhône Meyrol (ANCONE)	Plaine de Montélimar	60	10	20	25 000
ASA des Combes et des Grèzes (26200 MONTELMAR)	Plaine de Montélimar	150	150	92	466 500
ASL Canal du Parol (26750 Baume de Transit)	Le Tricastin	30	10	20	40 000
A.S.A. Canal du Comte de TULETTE (26790 TULETTE)	Le Tricastin	130	98	84	150 000
ASA du Resse et du Colombier (26790 SUZE LA ROUSSE)	Le Tricastin	20	20	24	30 000
A.S.A du canal de St Martin (26770 TAULIGNAN)	Le Tricastin	40	20	85	35 000
A.S.A du Taulis ( 26790 SUZE LA ROUSSE)	Le Tricastin	20	2	10	NC
Syndicat du Canal des Gravennes (26790 SUZE-LA-ROUSSE )	Le Tricastin	13,6	1	10	20 000
A.S.A. du Canal du Comte de Rochegude (26790 ROCHEGUDE)	Le Tricastin	46	20	62	30 000
A.S.A. du Canal du Comte de Suze la Rousse (26790 ROCHEGUDE)	Le Tricastin	48	35	73	52 500
ASA Irrigation Le Pegue (26770 LE PEGUE)	Le Tricastin	7	6	85	5 000
A.S.A. Bigary (26790 SUZE-LA-ROUSSE)	Le Tricastin	56	45	108	60 000
ASA du Moulin Canal (26110 VINSOBRES)	Le Tricastin	48	0	55	0
Association Foncière de Vinsobres (26110 VINSOBRES)	Le Tricastin	30	15	109	20 000
A.S.A. Canal du Moulin de TULETTE (26790 TULETTE)	Le Tricastin	259	10	180	20 000
Syndicat des Arrosants de Mourmeyras (26130 Montségur/Lauzon)	Le Tricastin	30	30	25	103 680

## **Annexe 9 : Comptes-rendus des enquêtes sur les structures hors SYGRED**

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	SI Valloire Galaure	
Date :	Lundi 18 juin à 18 h 30	
Lieu :	Mairie de Claveyson	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	T.LAMOTTE	Président du syndicat
	A. BLACHE	BRL Ingénierie
<b>Adresse du siège de la structure</b>		
<b>Année de création de la structure</b>	1988	
<b>Nom du président</b>	Thibault LAMOTTE	
<b>Superficie irrigable</b>	360ha	
<b>Superficie irriguée</b>	305 ha	
<b>Communes concernées</b>	Albon, Anneyron, Saint Martin d'Août, Claveyson, Chateauneuf de Galaure, La Motte-de-Galaure, St Bartélémy-de-Vals,Beausemblant,Hauterives.	
<b>Nombre d'adhérents</b>	70	
<b>Volume distribué</b>	2003 : 1,7 millions de m3, 2004 : 1,3 millions, 2005 : 1,2 millions.	
<b>Budget moyen</b>	80 000 euros	

## 10. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Souterraine : 17 forages + 1 forage en 2007.

Volumes prélevés : environ 1 200 000 m<sup>3</sup>/an. Consommation moyenne de l'ordre de 4 000 m<sup>3</sup>/ha.

Année	Volume pompé au niveau des forages (m3)	Volume facturé* (m3)
2006	-	-
2005	1 200 000	1 200 000
2004	1 300 000	1 300 000
2003	1 700 000	1 700 000
2002	-	-
2001	-	-

\* le volume distribué est égal au volume pompé car la facturation est ajusté en fonction du volume pompé et non en fonction du volume réellement consommé.

Période de distribution : 1<sup>er</sup> avril à fin octobre. Les réseaux sont vidangés hors de cette période (sauf 1 qui sert pour la défense à incendie).

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	99,5%
Industriels	-
Collectivités publiques	Négligeable (seulement défense à incendie depuis 2007)
Particuliers	0,5 %
Total	100%

## 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Forages réalisés en trois tranches : 1988, 1989 et 1990.

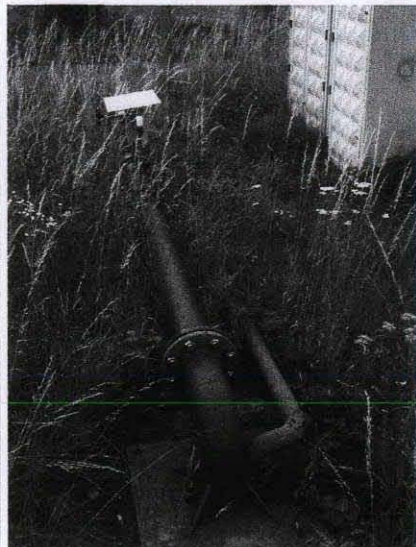
### 3.1 DESCRIPTION

#### Adduction

Forages :

Profondeur des forages : de 100 à 200 m.

Numéro du forage	Profondeur du forage (m)
1	130
4	180
5	130
2	150
12	100
31	100
24	150-180 m
26	150-180 m
16	150
17	150
18	120
19	120
20	200
21	100
22	12-15 m
23	12-15 m
41	100



*Forage le 18 juin 2007*

## Distribution

15 km de canalisation en fonte. Conduite de refoulement des forages : toutes en DN 100 sauf 2 en DN 80.

Bornes de 5, 10, 20, 30 et 40 m<sup>3</sup>/h mais la plupart des bornes n'ont plus de limiteur de débit qui fonctionne.

Nombre de bornes : 154

## Comptage

Toutes les bornes sont équipées d'un compteur volumétrique pour chaque tubulure. Un comptage volumétrique est également présent au niveau de chaque forage.

Etat du matériel

Le réseau date de 1988/90.

Les pertes sont faibles dans la mesure où les réseaux sont très petits et que dès qu'il y a une fuite importante la pompe disjoncte.

Opérations récentes :

- \* Armoire électriques changées en 2005 et 2006.

Projet du syndicat : 1 projet de forage supplémentaire

Nom de la station	N°	Débit m <sup>3</sup> /h	Débit prélevé en 2005 (m <sup>3</sup> )	Débit prélevé en 2004 (m <sup>3</sup> )	Débit prélevé en 2003 (m <sup>3</sup> )
Claveyson	1	-	42 271	56 175	72 004
Claveyson	4	80	104 808	106 177	122 630
Claveyson	5	-	100 282	116 283	165 414
La Motte Galaure	2	80	67 727	64 431	87 262
Treigneux	12	55	18 721	29 026	41 589
Chateauneuf de Galaure	31	55	86 907	100 460	142 860
St Martin d'Août	24	-	71 723	75 167	88 867
St Martin d'Août	26	-	81 039	79 602	107 082
Villeneuve de Vals	16	-	87 240	90 530	109 900
Saint Barthelemy	17	60	53 379	71 373	85 979
Saint Barthelemy	18	-	87 527	84 003	105 662
Saint Barthelemy	19	80	99 228	86 633	138 629
Saint Barthelemy	20	70	53 833	56 169	94 284
Saint Barthelemy	21	-	89 227	73 762	96 059
Beausemlant	22	80	78 527	75 355	109 307
Beausemlant	23	80	33 169	32 663	61 967
St.Martin des Rosiers - Albon	41	80	40 075	57 982	46 818
<b>TOTAL</b>		<b>720</b>	<b>1 195 683</b>	<b>1 255 791</b>	<b>1 676 313</b>

## 12.2 MAINTENANCE

Assurée par une entreprise externe.

Ce sont les agriculteurs (hors syndicat) qui font le relevé de compteurs.

**13. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES**

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	45
Maïs	210
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois, sorgho)	30-40
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	47
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	3
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	15
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	-
Autres : Sorgho	-

**14. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE****14.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE**

Enrouleur : environ 40 %.

Aspersion : environ 60 %.

**14.2 TOUR D'EAU**

Il y a des tours d'eau instaurés au niveau de chaque forage. Chaque forage ne peut être utilisé que par un agriculteur à la fois.

15 forages ont un tour d'eau avec un fréquence de 7 jours et 3 forages ont un tour d'eau avec une fréquence de 8 jours.

Il existe des restrictions de prélèvement et dans ce cas soit on stoppe l'irrigation pendant un jour (exemple : un tour d'eau de 7 jours devient un tour en 8 jours avec un jour où personne n'irrigue) soit on réduit le débit prélevé pour chaque irrigant en conservant la même fréquence du tour d'eau.

**14.3 PILOTAGE**

Utilisation pour certains de « Zoom » de la CA 26.

**14.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL**

Les réseaux ne sont pas utilisés en protection contre le gel.

**15. BUDGET - PRIX DE L'EAU**

Recette moyenne 80 000 euros.

**15.1 DEPENSES**Année 2005 :

Remboursement d'emprunt : 10 000 euros (variable)

Frais du personnel : 5 000 euros /an (fixe) (une secrétaire à 3h/semaine et indemnités président).

Energie : 37 000 euros (variable)

Redevance agence de l'eau : de 6 000 à 8 000 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 12 000 euros (variable entre 10 000 et 20 000 euros)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 8 000 euros.

## 15.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES

Le coût est décomposé en une somme à trois termes : deux parts fixes et une part variable.

- 1) première part fixe : elle représente les charges d'investissement (remplacement d'une pompe, remboursement d'emprunt) : en 2005 : 76 euros/ha.
- 2) Deuxième part fixe : elle représente les charges de fonctionnement : abonnement EDF, frais de personnel,... : en 2005 : 82 euros/ha
- 3) La part variable correspond à toutes les dépenses qui fluctuent d'une année sur l'autre (consommation d'énergie,...). En 2005 le prix de la part variable était de 0.029 euros / m3 consommé.

## 16. ORGANISATION

La structure emploie une secrétaire à temps partiel (3 h / semaine).

## 17. PROJETS EN COURS

Problèmes rencontrés : il existe des problèmes au niveau de forage lorsqu'il y a des orages (les installations sont très sensibles à la foudre).

Un projet en cours est d'ajouter un forage supplémentaire dans le but de réduire les prélèvements superficiels sur la Galaure.

## 18. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR

- Réseaux très petits : 18 forages pour une surface irrigable de 360 ha.
- Ressource en eau sensible : restriction et fonctionnement avec des tours d'eau.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	AFR La Roche de Glun	
Date :	Lundi 18 juin à 10 h	
Lieu :	Domicile de M. Christian Chazalet	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	C. CHAZALET	Président de l'AFR
	A. BLACHE	BRL <i>Ingénierie</i>
Adresse du siège de la structure	AFR La Roche de Glun – La mairie – La Roche de Glun	
Année de création de la structure	1960	
Nom du président	Christian CHAZALET	
Superficie irrigable	150 ha	
Superficie irriguée	150 ha	
Communes concernées	La Roche de Glun	
Nombre d'adhérents	59	
Volume distribué	Variable	
Budget moyen	43 000 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Rhône.

Volumes prélevés : environ 400 000 m<sup>3</sup>/an. Consommation moyenne de l'ordre de 2 700 m<sup>3</sup>/ha.

Année	Volume distribué (m3)
2006	376 000
2005	396 000
2004	400 000
2003	348 000
2002	172 000
2001	-

Période de distribution : de Mi mars (utilisation du réseau pour lutter contre le gel) à fin septembre / début octobre. Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	85-90 %
Industriels	-
Collectivités publiques	5-10 %
Particuliers	5-10 %
Total	100%

### 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Création des équipements en 1968

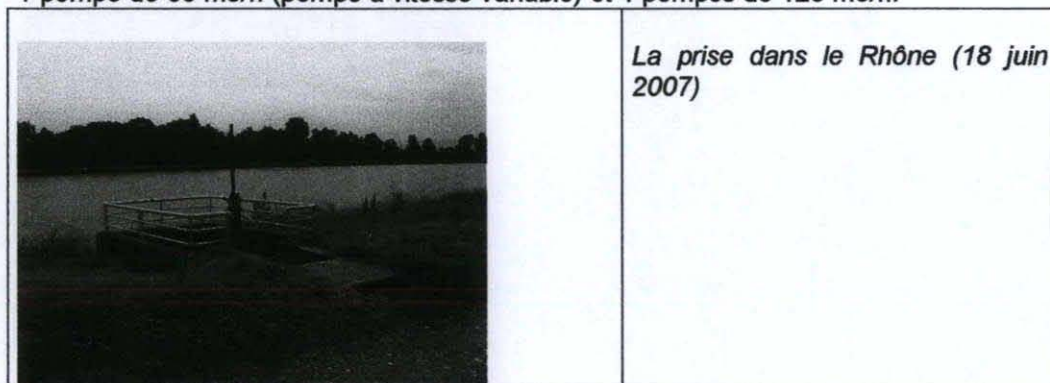
#### 3.1 DESCRIPTION

##### Adduction

Prise sur le Rhône puis écoulement en gravitaire (conduite en béton DN 400) jusqu'à la station de prise avec filtre, bêche de prise et 5 pompes.

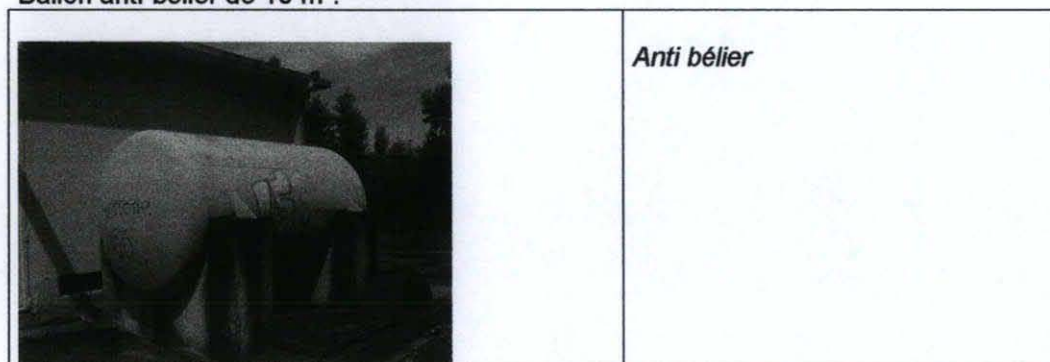
Volume de la bêche : 80 m<sup>3</sup>.

1 pompe de 60 m<sup>3</sup>/h (pompe à vitesse variable) et 4 pompes de 120 m<sup>3</sup>/h.



Le refoulement se fait dans une conduite de DN 350 (fonte).

Ballon anti-bélier de 10 m<sup>3</sup>.



##### Distribution

10 km de canalisation fonte.

Desserte de 102 bornes (pour 139 tubulures). Bornes de 10 à 30 m<sup>3</sup>/h.

##### Comptage

Toutes les bornes sont équipées d'un compteur volumétrique : l'AFR en change 10 à 15 par an.

#### 3.2 ETAT DU MATERIEL

Le réseau et la station datent de 1968. l'état général du réseau est bon.

Opérations récentes :

- \* Rénovation de pompe :

- \* Changement de compteurs (chaque année)
- \* Rénovation électrique en 2006

Projet de l'ASA : remplacement du ballon anti-bélier

### 3.3 MAINTENANCE

Assurée par des prestataires externes : contrat de maintenance avec la SAUR (prestation de services).

## 4. CULTURES PRATIQUES – SUPERFICIES

Nature des cultures irriguées	Superficie en ha
Céréales d'hiver irriguées si le printemps est sec	18
Maïs	-
Oléoprotéagineux (Tournesol, colza, soja, pois)	-
Vergers (abricot, pêche, noix, olive, cerise, pomme, poire, kiwis,...)	130
Maraichage de plein champ (tomate, pomme de terre, asperge, ail, oignon, melon, courgette,...)	-
Cultures spéciales (semences, tabac, plantes aromatiques et médicinales)	-
Cultures fourragères	2
Horticulture, fleurs et pépinières	-
Jardins familiaux	-
Autres	-

## 5. IRRIGATION A LA PARCELLE - TOUR D'EAU - PILOTAGE

### 5.1 TECHNIQUE D'IRRIGATION A LA PARCELLE

Aspersion : environ 70 % des surfaces irriguées.

Goutte à goutte : environ 30 % des surfaces irriguées.

### 5.2 TOUR D'EAU

Pas de tour d'eau à proprement parlé mais des ajustements entre les agriculteurs lorsque le réseau est saturé (coup de fil pour irriguer les uns après les autres). En effet, quand un nombre important d'irrigants utilisent le réseau, la pompe disjoncte.

### 5.3 PILOTAGE

Les exploitations qui possèdent une superficie importante utilisent des tensiomètres.

### 5.4 UTILISATION DU RESEAU EN PROTECTION CONTRE LE GEL

Le réseau est utilisé en protection contre le gel de fin mars à début avril. Le réseau ne peut protéger que 15 ha à la fois. Les agriculteurs voulant utiliser le réseau en protection contre le gel font une demande : la superficie par agriculteurs dépend de l'abonnement souscrit.

Le réseau est utilisé pour lutter contre le gel 2 à 3 jours par an en moyenne de 1h à 10 h du matin.

## 6. BUDGET - PRIX DE L'EAU

Recette moyenne : 43 000 euros.

## **6.1 DEPENSES**

### Année 2006 :

Remboursement d'emprunt : 0 euros (variable)

Frais du personnel : 700 euros /an (fixe)

Energie : 8 000 euros (variable)

Redevance agence de l'eau : 400 euros (variable)

Entretien des ouvrages : 11 000 euros (variable)

Autres (assurance, perceuteur, fourniture,...) : 5 000 euros.

## **6.2 PRIX DE L'EAU - RECETTES**

Le coût est décomposé en une somme à deux termes : une part fixe et une part variable.

1) part fixe : elle représente l'abonnement proportionnel au débit souscrit :

a. borne de 20 m<sup>3</sup>/ h : 100 euros /an,

b. borne de 30 m<sup>3</sup>/h : 120 euros/an

2) part variable : elle correspond au volume consommé : prix ( en 2006) : 0.0818 euros/m<sup>3</sup> avec un forfait minimum de 600 m<sup>3</sup>/an (que l'on consomme 1m<sup>3</sup> ou 600 m<sup>3</sup> on paye 600 m<sup>3</sup>).

## **7. ORGANISATION**

La structure n'emploie pas de personnel (sauf la secrétaire à temps partiel). Ceci est dû au contrat avec la SAUR pour l'entretien du réseau.

## **8. PROJETS EN COURS**

Pas de projet en cours.

## **9. CONCLUSIONS - POINTS A RETENIR**

- Pas de pb de ressource en eau
- Réseau utilisé à 100% en période sèche et lors de la lutte contre le gel.
- Pas de possibilités d'extension : le périmètre irrigué est une île.
- Stagnation de la demande en eau
- Maintenance sous traitée.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN		
AFFAIRE : 4648 – SCHEMA DIRECTEUR D'IRRIGATION DE LA DROME		
Organisme ou personne rencontré :	UAFR Rhône Basse Isère	
Date :	Mardi 19 juin à 9 h	
Lieu :	Station de pompage du syndicat	
Présents :	<b>Nom</b>	<b>Organisme – Titre</b>
	M. FAUGIER	Président de l'AFR
	M.CHABERT	Agent technique de la SAUR (fermier)
	A. BLACHE	BRL <i>Ingénierie</i>
<b>Adresse du siège de la structure</b>	Les Châssis – 26600 La Roche de Glun	
<b>Année de création de la structure</b>	1968	
<b>Nom du président</b>	M. FAUGIER	
<b>Superficie irrigable</b>	5 000 ha	
<b>Superficie irriguée</b>	2 500 ha	
<b>Communes concernées</b>	La Roche de Glun, Pont de l'Isère, Beaumont-Montoux, Chanos-Curons et Mercuriol	
<b>Nombre d'adhérents</b>	315	
<b>Volume distribué</b>	4 150 000 m <sup>3</sup> (2006)	
<b>Budget moyen</b>	790 000 euros	

## 1. RESSOURCE EN EAU - VOLUMES PRELEVES

Prélèvement dans le Rhône.

Volumes prélevés : environ 5 350 000 m<sup>3</sup>/an. Consommation moyenne de l'ordre de 2 200 m<sup>3</sup>/ha.

Année	Volume pompé dans le Rhône (m <sup>3</sup> )	Volume distribué (m <sup>3</sup> )
2006	5 350 000	4 150 000
2005	-	-
2004	-	-
2003	-	-
2002	-	-

Période de distribution : de mars à octobre. Le reste de l'année le réseau est vidangé (période d'hivernation du réseau).

## 2. UTILISATEURS DE LA RESSOURCE :

Client	% du volume livré
Exploitations agricoles	97%
Industriels	-
Collectivités publiques	-
Particuliers	3%
Total	100%

## 3. EQUIPEMENT DE L'ASA JUSQU'AUX BORNES

Création des équipements en 1968

### 3.1 DESCRIPTION

#### Adduction

Prise sur le Rhône puis écoulement en gravitaire jusqu'à la station de prise avec filtre, bêche de prise et 8 pompes (+ 1 pompe de secours).

Volume total de la bêche : 278 m<sup>3</sup>.

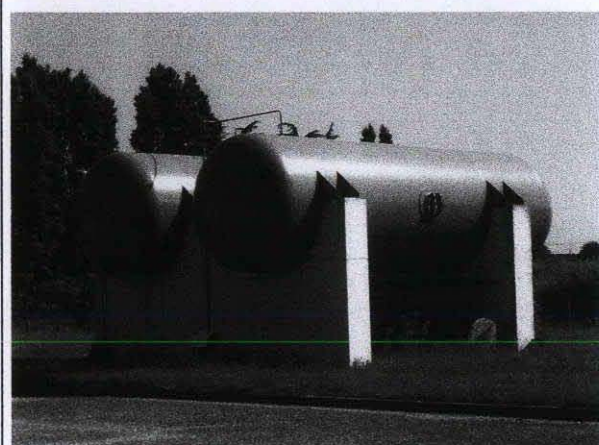
Volume utile de la bêche : 126 m<sup>3</sup>.

8 pompes de 1 000 m<sup>3</sup>/h (+ 1 pompe de secours : 1 000 m<sup>3</sup>/h).



*La prise dans le Rhône (19 juin 2007)*

Ballon anti-bélier de 7 000 m<sup>3</sup>.



*Anti bélier*